

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 avril 2004  
(convocation du 19 avril 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvére, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT à M. MOULINIER (à compter de 10 h 10)	Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain	M. FAVROUL à M. SOUBIRAN Claude (jusqu'à 10 h 15)
M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie	M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max	M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain
M. DUCHENE Michel à M. DUCASSOU Dominique	M. GELLE Thierry à M. REBIERE André (jusqu'à 10 h 00)
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. VALADE Jacques à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. BAUDRY Claude à Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam	M. JOUVE Serge à Mme DUMONT Dominique
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues	M. MANGON Jacques à Mme CAZALET Anne-Marie
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
Mme CASTANET Anne à Mme DESSERTINE Laurence	Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme PUJO Colette
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain	M. ROUSSET à Mme CARTRON Françoise (jusqu'à 10 h 15)
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	Mme WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - BRUGES - Avenue d'Aquitaine (rue des Acacias - pont SNCF)  
- Aménagement de voirie - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dans le cadre des opérations programmées au titre de la Voirie d'Intérêt Communautaire, doit entreprendre un aménagement de sécurité sur l'avenue d'Aquitaine située sur l'itinéraire assurant la liaison entre les communes de BORDEAUX, LE BOUSCAT et BRUGES.

Le tronçon concerné, d'une longueur de 350 mètres environ, étant limité par la rue des Acacias et le pont SNCF, il s'agit de réaliser un aménagement de sécurité avec un carrefour à feux et une piste cyclable entre l'aménagement exécuté lors de la 1<sup>ère</sup> tranche et l'équipement existant sur l'allée du Brion.

Le projet à mettre en œuvre sur la section rue des Acacias / pont SNCF consiste en :

- La réalisation de deux files de circulation de 3 mètres de large et un tourne à gauche de 2,50 mètres de large protégé par un îlot.
- Un carrefour, avenue d'Aquitaine / allée du Brion, géré par des feux tricolores.
- Une emprise de trottoirs variable suivant les emprises foncières disponibles, avec un minimum de 1,50 m du côté pair et 2,50 m côté impair.
- Une piste cyclable bidirectionnelle, destinée à acheminer les deux roues de la commune de Bruges au collège Ausone sur LE BOUSCAT, entre l'aménagement exécuté lors de la 1<sup>ère</sup> tranche et l'équipement existant sur l'allée du Brion. Cette piste, séparée de la voirie par un espace végétalisé et qui se raccorde sur les aménagements existant de part et d'autre, comporte une emprise de 2,5 m.
- Un aménagement végétalisé qui sera mis en place au carrefour Aquitaine/Brion.

Les travaux seront réalisés sous circulation et les cheminements seront assurés en permanence pour tous les usagers.

Pour ce faire, la Direction des Grands Travaux a élaboré un dossier de consultation sous forme d'appel d'offres ouvert pour la dévolution des travaux de voirie évoqués.

Le coût de ces travaux, dont le délai d'exécution est fixé à 120 jours calendaires, est estimé à 445 048,55 € TTC (avec une marge maximale de tolérance de + 5%).

Cette dépense sera imputée, dans le cadre du budget de l'exercice considéré, au Compte 23 – Article 2315 – Fonction 8220 – CRB O400 – Programme VCA 00.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner le dossier de consultation des entreprises (dossier consultable par les conseillers communautaires au Service des Marchés Public – Hôtel de la CUB – 13<sup>ème</sup> étage, en application des articles L 2121-12 et du Code Général des Collectivités Territoriales)

et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, 57 à 69 du Code des Marchés Publics,

- à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,

- à procéder, en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59 du code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-1-1<sup>er</sup> alinéa dudit Code.

- à signer ou engager tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 avril 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
17 MAI 2004**

